

AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

Que lors de la séance ordinaire du 19 février 2021, le Conseil municipal adoptera le règlement suivant :

2020-583 abrogeant le Règlement 2010-314 et ses amendements et établissant les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale de Wentworth-Nord;

Pour donner suite aux recommandations du gouvernement du Québec et pour limiter la propagation du coronavirus – COVID-19, le règlement sera disponible pour consultation uniquement sur le site web de la municipalité

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 20e jour du mois de janvier 2021

Muhattan

Marie-France Matteau

Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 20^e jour de janvier 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20^e jour du mois de janvier 2021.

Marie-France Matteau

Muhattan

Marie-France Matteau

Directrice générale et Secrétaire-trésorière